

ASCAME et Leitat unissent leurs forces pour promouvoir le développement technologique et commercial dans la région méditerranéenne

- Les deux institutions ont signé un accord de collaboration visant à stimuler la numérisation des chambres de commerce méditerranéennes et à améliorer la compétitivité, l'efficacité et la durabilité des entreprises de la région.
- L'accord permettra à l'ASCAME de renforcer sa position en tant qu'acteur clé de l'innovation et de la numérisation dans la région et à Leitat d'avoir une plus grande visibilité dans la Méditerranée et d'être un partenaire stratégique des entreprises de la région.

Barcelone, 19 février 2025. L' [Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée \(ASCAME\)](#) a signé un accord de collaboration avec [Leitat](#), centre technologique de référence au niveau national et européen, pour **avancer dans la transformation numérique du tissu entrepreneurial de la région méditerranéenne**. La signature de l'accord a été formalisée aujourd'hui à Barcelone en présence de **M. Anwar Zibaoui**, Coordinateur Général de l'ASCAME, et de **M. Jordi Cabrafiga**, Directeur Général de Leitat.

L'accord a deux objectifs clairement définis. D'une part, **promouvoir la numérisation des chambres de commerce méditerranéennes**. Ce partenariat permettra aux membres de l'ASCAME d'accéder aux services et solutions technologiques de Leitat, allant de la recherche appliquée aux services techniques et à la gestion d'initiatives technologiques et d'innovation. Grâce à cet accord, **les chambres de commerce de la Méditerranée pourront améliorer leur efficacité opérationnelle, ainsi que les services qu'elles offrent aux entreprises et leur compétitivité globale**. En outre, les deux institutions s'engagent à **promouvoir des initiatives conjointes alignées sur la transformation numérique, le développement durable et l'innovation des entreprises de la région**.

Il s'agit d'un partenariat stratégique pour les deux institutions. **L'ASCAME renforcera sa position en tant qu'acteur clé de l'innovation et de la numérisation dans la région méditerranéenne**. Selon M. Anwar Zibaoui, « nous travaillerons ensemble pour renforcer le rôle des chambres de commerce méditerranéennes en tant que centres technologiques pour les entreprises de la région ». Pour sa part, **Leitat aura une plus grande visibilité en tant que partenaire stratégique dans cette région** et aura l'occasion de reproduire les modèles public-privé qu'il a promus en Espagne et dans l'Union Européenne.

Domaines de collaboration

L'accord établit plusieurs domaines de collaboration. L'un des plus importants est la **promotion des services technologiques auprès des chambres de commerce méditerranéennes**. Ce domaine comprend des initiatives de sensibilisation et de formation -organisation de webinaires, d'ateliers et d'événements destinés aux membres de l'ASCAME pour expliquer les avantages et les applications de la numérisation dans leurs opérations-, des conseils personnalisés -pour analyser les besoins de chaque chambre de commerce et proposer des solutions adaptées-, et la mise en œuvre de technologies innovantes -application d'outils numériques, de plateformes de données partagées et de solutions d'intelligence artificielle pour l'amélioration de la compétitivité des chambres et de leurs entreprises-.

Un autre domaine de collaboration est lié à la **création de réseaux d'innovation**. Le principal défi consiste à développer une plateforme d'innovation méditerranéenne au sein de laquelle les chambres peuvent partager des bonnes pratiques, des outils et des exemples de réussite liés à la numérisation. En outre, l'objectif est de **développer des projets conjoints dans le cadre de programmes** tels qu'*Horizon Europe* ou *Compact Africa*, axés sur la R&D, l'innovation technologique et la promotion de l'économie verte et bleue.

La promotion de la durabilité est un autre pilier stratégique, car les chambres de commerce méditerranéennes et les entreprises partenaires d'ASCAME utiliseront les technologies numériques non seulement pour améliorer leur compétitivité, mais aussi pour mesurer et réduire leur empreinte carbone. En fait, **les deux institutions se sont engagées à créer un observatoire méditerranéen de la durabilité des entreprises**.

Du point de vue de la **projection internationale** et de l'**amélioration de la compétitivité des entreprises**, l'accord prévoit la conception d'outils numériques pour faciliter l'accès des chambres de commerce et de leurs entreprises aux marchés internationaux, ainsi que la création de programmes de formation aux compétences numériques pour les entreprises membres des chambres associées.

À propos de l'ASCAME

L'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée (ASCAME) est une organisation internationale à but non lucratif représentant le secteur privé en Méditerranée et regroupant les Chambres de Commerce et d'Industrie et entités similaires de 23 pays des deux rives de la région. L'ASCAME regroupe plus de 300 chambres de commerce et d'industrie et défend les intérêts de millions d'entreprises dans toute la région méditerranéenne. L'ASCAME est aujourd'hui considérée comme le plus important représentant du secteur privé méditerranéen.

En tant que partenaire accrédité de l'Union Européenne et des organisations internationales, ASCAME développe des actions stratégiques visant à accroître la coopération et les échanges économiques entre les pays méditerranéens, ainsi qu'à promouvoir la Méditerranée et ses entreprises dans le monde entier. Le travail de

l'ASCAME se concentre sur les activités économiques et commerciales impliquant des entreprises des pays méditerranéens. Depuis plus de 35 ans, ASCAME travaille activement à fournir des outils capables d'apporter des réponses efficaces aux défis et aux opportunités auxquels les chambres de commerce et les PME méditerranéennes doivent faire face dans un environnement concurrentiel mondial.

À propos de Leitat

Leitat est le plus ancien centre technologique d'Europe, avec plus de 100 ans d'histoire et une référence en Espagne et en Europe. Il dispose d'une équipe de plus de 400 professionnels, experts en recherche appliquée, en services techniques et en gestion d'initiatives technologiques et d'innovation. La mission principale de Leitat est de devenir un outil permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises du pays grâce à l'innovation et au transfert de technologie.

Leitat apporte une valeur sociale, industrielle, économique et durable, en offrant des solutions intégrales à de multiples secteurs et domaines : santé et biomédecine, développement de nouveaux matériaux, production éco-durable, systèmes de prévention de la santé au travail, revalorisation des déchets et utilisation des ressources naturelles, interconnectivité et numérisation de l'industrie, énergie verte et maximisation de l'efficacité énergétique.

Leitat développe des projets de R+D+i pour les entreprises et les institutions, et dirige des projets de recherche avec un financement compétitif dans le cadre de l'Union européenne et du ministère de la science, de l'innovation et des universités. Leitat collabore avec plus de 2100 partenaires de plus de 70 pays différents.

Pour plus d'informations:

Département de la communication de l'ASCAME

Óscar Maronda / Andrea Mullerat

omaronda@ascame.org / amullerat@ascame.org

(+34) 93 416 94 34